

**MAIRIE d'YSSANDON
19310 YSSANDON**

Le Maire

à

**Les membres du Conseil
Municipal**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

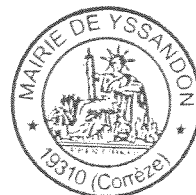
Le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON se réunira,

Le samedi 4 juillet 2020 à 10 heures 30
à la salle polyvalente d'Yssandon.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Yssandon, le 30 juin 2020
Le Maire,

Raymond PEYRAMAURE



ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire et des adjoints
- Désignation des délégués
 - Au Conseil Communautaire de la CABB
 - SIAV (Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère)
 - SIRTOM
 - SEBB (Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive)
 - FDEE 19 (Fédération Départementale d'Energie et d'Electricité)
- Lecture de la charte de l'élu local

En raison du risque épidémique, les mesures barrières et les mesures de distanciation devront être respectées, le port du masque obligatoire.

L'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et la loi du 22 juin 2020 portent :

- le quorum à 1/3 des membres du conseil, présents ou représentés (au lieu de la moitié)
- Le nombre de pouvoirs à deux par membre au lieu d'un.